



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1062

26 juillet 2012

- **Un nouveau séisme majeur imminent en Haïti**
- **162 familles bientôt évacuées pour menace écologique à Kenscoff**
- **2 vice-délégués poursuivis en justice nouvellement nommés par l'administration Martelly-Lamothe**
- **Début de grogne ouvrière sur le nouveau site du parc industriel de Caracol**

>> Un nouveau séisme majeur imminent en Haïti

De l'énergie continue à être libérée sur la plaque des Caraïbes. Ce qui annonce la possibilité de tremblement de terre majeur, dans certaines îles de la région, comme Haïti. Telle est la préoccupation exprimée au quotidien "Le Nouvelliste" par l'ingénieur géologue haïtien, Claude Prépetit, citant de récentes observations de l'unité de surveillance sismologique des États-Unis d'Amérique (United States Geological Survey / USGS).

Du 10 au 14 juillet 2012, 8 séismes de magnitude 2.9 à 3.4 sur l'échelle de Richter ont été recensés par les sismographes de l'USGS à Anguilla. Le 13 juillet 2012, un tremblement de terre de 3.1 a été signalé à Boca de Yuma (un village dans la province de La Altagracia / Est de la République Dominicaine). Un autre, de 4.4, le 11 juillet a été observé à Hato Mayor del Rey, toujours dans la même zone. Le 10 juillet, un autre mouvement sismique de 2.9 a été enregistré à Higüey (Est). Le 7 juillet, un de 5.1 s'est produit à Barahona (à environ une centaine de km à l'Ouest d'Haïti).

Pour Haïti, la menace sismique pèse surtout sur le Nord et le Sud avec le mouvement des failles septentrionales et méridionales du territoire, indique une étude géospatiale en date de 2007.

Pour prévenir tout éventuel tsunami, un marégraphe a été installé il y a quelques mois au Cap-Haïtien (Nord), où le danger sismique

>> 162 familles bientôt évacuées pour menace écologique à Kenscoff

162 familles, résidant dans trois localités (Kicroix, Boucambour et Saint-Antoine) de Bourgas (deuxième section communale de Kenscoff / Est), seront évacuées par la protection civile dans le plus bref délai, fait savoir la coordonnatrice de la protection civile de l'Ouest, Nadia Lochard, dans une interview accordée à AlterPresse.

« Les planifications sont en cours pour savoir dans quel espace ces habitants seront relogés dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, mais dans le plus bref délai », explique Mme Lochard.

Avec la persistance de la saison pluvieuse, les autorités de la direction nationale de la protection civile (Dpc) sont pressées de procéder à l'évacuation immédiate de ces familles pour éviter une

serait de plus en plus imminent, suivant les observations du bureau des mines et de l'énergie. Un exercice de simulation doit avoir lieu en octobre 2012 au Cap-Haïtien, en vue de tester le niveau de réception des informations déjà transmises ainsi que les mécanismes d'évacuation vers des zones de rassemblement sûres et préalablement identifiées sur des cartes de microzonage.

Des déformations et un déficit de glissement de 1.80 m, sur la faille septentrionale, seraient susceptibles de provoquer un séisme de magnitude 7.7 sur l'échelle de Richter au Cap-Haïtien, signalait l'étude géospatiale de 2007. « Si ce séisme se produit dans la rade du Cap-Haïtien, le temps d'alerte sera très court : quelques secondes », avertit Prépetit qui évoque des risques d'augmentation de pertes en vies humaines avec la faiblesse du bâti existant dans le Nord aujourd'hui.

Dans l'éventualité du même scénario, la situation deviendrait alors très compliquée dans le Nord d'Haïti. D'où l'importance de la campagne d'éducation et de sensibilisation, déjà en cours, sur les consignes de sécurité à suivre en cas de séisme majeur et d'alerte au tsunami à mille kilomètres dans la mer des Caraïbes.

Pour plus de détails: <http://www.lenouvelliste.com/article4.php?newsid=107322>

catastrophe écologique dans ces trois localités de Kenscoff, où s'est produit un glissement de terrain le 6 juin dernier.

Ce glissement de terrain a affecté dix familles, sans toutefois causer de pertes en vie humaine.

Dans un rapport datant du 12 juin 2012 sur le phénomène, les experts du bureau des mines et de l'énergie appellent à une évacuation immédiate, vers un lieu plus sûr, des familles vivant dans ces localités, par crainte d'une possible amplification du phénomène dans les mois à venir, "des fissures ont été observé en amont de la tête du glissement et sur lesquelles se trouvent encore des maisons",

De mars à mi-mai 2012, un mouvement gravitaire a résulté de l'accumulation de l'eau (générée par les nombreuses précipitations) dans les sols latéritiques rouges "peu épais, reposant sur des calcaires très fracturés et broyés".

"Ces sols latéritiques sont très sensibles à l'eau et peuvent être lessivés facilement par des eaux de ruissellement, ce qui est susceptible de créer des coulées boueuses", signale le document de du bureau des mines et de l'énergie qui contient diverses données techniques ainsi que des images graphiques et photographiques.

>> 2 vice-délégués poursuivis en justice nouvellement nommés par l'administration Martelly-Lamothe

Correspondance Wedlyne Jacques

Bien qu'ils soient l'objet de poursuites judiciaires pour des accusations de meurtre, Gaby Cilencieux et Jonas Belton ont prêté serment, le 13 juillet 2012, respectivement comme vice-délégués des communes de Limbé et de Plaisance (Nord),

Officiellement recherchés, ces deux nouveaux vices-délégués ont des mandats d'amener et d'arrêt, décernés contre eux par le juge instructeur Eddy Fortuné.

G. Cilencieux est accusé de meurtre par balles, commis sur la personne de Arnaud Saint Amour dans la commune de Limbé. J. Belton est accusé du meurtre de plusieurs personnes et d'outrage à la magistrature pour avoir frappé au visage un juge de paix de Plaisance en 2010.

Le cabinet d'instruction du Cap Haïtien a lancé deux mandats de comparution consécutifs contre ces individus qui ont été ignorés. Le 18 octobre 2010, ces documents ont fait place à des mandats d'amener, sans plus de considération. Et finalement, le 10 novembre

>> Début de grogne ouvrière sur le nouveau site du parc industriel de Caracol

Sur le nouveau site du parc industriel de Caracol (Nord-Est), plusieurs ouvriers, recrutés par S & H Global S.A, se plaignent du salaire journalier de 150.00 gourdes qui leur sont versés, rapporte le quotidien "Le Nouvelliste".

Ces ouvriers ont commencé, début juillet 2012, à confectionner des vêtements pour l'exportation. Le mardi 17 juillet 2012, le président Joseph Michel Martelly, en visite sur le site du parc industriel, a dû jouer au pompier pour calmer la grogne chez les ouvriers.

Tout en reconnaissant leur niveau d'insatisfaction, M. Martelly leur a demandé de prendre patience avant de trouver de meilleures conditions de travail. Même son de cloche du ministre du commerce et de l'industrie, Wilson Laleau, qui rappelle la détermination de la République d'Haïti – comme signataire des accords « better work » - à exiger de meilleures conditions de travail pour les ouvriers du parc industriel de Caracol.

« Nous avons déjà signé, avec le gouvernement coréen, un accord pour la construction d'une école professionnelle à l'intérieur du parc. D'autres facilités sont prévues dans le transport et la restauration des employés du parc », a tenté de rassurer le ministre W. Laleau.

"De plus, la zone touchée par le glissement est située à 25 km à l'Est de l'épicentre du séisme du 12 janvier 2010. Elle a été fortement secouée par ce séisme. Il est probable que de telles secousses aient pu réactiver ces anciens glissements [Ndlr : de 1998 et 1979] qui se sont manifestés pendant la période de fortes pluies".

Pour plus de détails: <http://www.alterpresse.org/spip.php?article13121>

2010, des mandats d'arrêt ont été lancés contre J. Belton et G. Cilencieux, sans aucune suite.

La justice a bien tenté de mettre des menottes aux poignets de Gaby Cilencieux lors de la cérémonie de prestation de serment. Mais c'était sans compter la présence du député de Limbé qui a exigé sa libération immédiate et la poursuite de la cérémonie.

Barthélémy Décius Jean Noël, connu pour son engagement dans la lutte pour le respect des droits humains, qualifie d'insulte et de gifle à l'appareil judiciaire, la prestation de serment des deux hommes. Il dénonce les autorités de Port-au-Prince, tout en se disant inquiet des dérives au sein de l'appareil judiciaire et de l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Le défenseur de droits humains assure qu'il travaillera à ce que les dossiers de meurtres, qui concernent les deux vice-délégués, ne soient pas enterrés.

Pour plus de détails: <http://www.alterpresse.org/spip.php?article13123>

Dans l'intervalle, non loin du site du parc industriel de Caracol, est entamé un chantier de construction d'environ 6 mille logements pour les futures ouvrières et les futurs ouvriers.

Des femmes, qui travaillaient dans la zone franche de Ouanaminthe (Nord-Est), sur la frontière commune de Dajabon avec la République Dominicaine, ont migré vers Caracol afin de trouver des emplois dans les usines qui seront établies, selon des témoignages obtenus par l'agence en ligne AlterPresse.

En plus des craintes d'une bidonvillisation dans la zone, l'implantation du parc industriel de Caracol, sur des terres arables et à proximité de mangroves (évaluées à 40% de la totalité du territoire national), suscite des inquiétudes sur les risques d'impact négatif sur l'environnement immédiat.

A lire également :

- Les 25 ans du massacre de Jean Rabel (23 juillet 1987) / <http://www.alterpresse.org/spip.php?article13139>
- JO 2012 : Le Comité olympique haïtien préconise une meilleure politique sportive nationale / <http://www.alterpresse.org/spip.php?article13130>